

Assemblée générale du réseau rural national

Compte-rendu

**Assemblée générale du 30 juin 2016
au Palais des congrès de Versailles**

Contenu

1. Introduction des pilotes.....	3
2. Instances de gouvernance : élections 2016.....	4
3. Retour sur les PDR de la programmation 2014-2020 : présentation de l'observatoire du développement rural (ODR).....	6
3.1. Présentation de l'ODR.....	6
3.2. Les caractéristiques de mise en œuvre des PDR.....	6
3.3. Travaux de synthèse des PDR.....	7
3.4. Présentation des 4 études à venir lancées par le réseau rural national.....	7
4. Bilan des orientations du réseau national.....	8
4.1 Bilan des travaux réalisés par le réseau national.....	8
4.2 Réseau LEADER.....	9
4.3 Réseau Partenariat européen pour l'Innovation (PEI).....	9
4.4 Réseau Suivi-Evaluation.....	9
4.5 Réseaux Ruraux Régionaux (RRR).....	10
4.6 Echange avec le Contact point de l'ENRD.....	10
4.7 Appel à projet 2015 : « Mobilisation collective pour le développement rural » (MCDR).....	11
5. Les axes de travail du réseau.....	12
5.1 Restitution des forums du séminaire.....	12
5.2 Les axes de travail du réseau.....	13
6. Conclusion et agenda.....	18

Les membres du réseau rural français se sont réunis en assemblée générale le jeudi 30 juin 2016 de 14h à 17h00, au palais des congrès de Versailles sur invitation faite le 26 avril 2016.

L'assemblée est présidée par messieurs Pierre Schwartz, du Ministère de l'agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt (MAAF), Marc-Etienne Pinault, du Commissariat Général à l'égalité des territoires (CGET) et Pascal Gruselle, de l'Association des régions de France (ARF).

Le compte-rendu est réalisé par l'Agence de Services et de Paiement (Service Assistance technique).

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui est annexée au présent compte-rendu.

Le nombre de structures représentées est de 47 sur les 200 structures membres (dont les 18 nouvelles régions).

L'ordre du jour de l'assemblée est rappelé par Pierre Schwartz, MAAF :

- ✓ Introduction des pilotes
- ✓ Point de gouvernance
- ✓ Retour sur les PDR de la programmation 2014-2020
- ✓ Bilan des orientations du RRN
- ✓ Les axes de travail du réseau
- ✓ Conclusion des échanges et agenda

1. Introduction des pilotes

Introduction de Pierre Schwartz, MAAF

Après avoir introduit l'ordre du jour de l'assemblée générale, il rappelle que l'organisation de la gouvernance du RRN pour la période 2014-2020 et dans laquelle le MAAF est autorité de gestion du programme spécifique du réseau rural français (PSRNN).

Introduction de Marc-Etienne Pinault, CGET

Le réseau rural est lancé depuis 2014 avec le séminaire de lancement qui s'est déroulé à Clermont-Ferrand et la dernière assemblée générale qui s'est tenue dans la foulée. Jusqu'à présent l'unité nationale d'animation a été mobilisée par la mise en place des actions. Elles sont maintenant lancées et il est nécessaire de passer à la vitesse supérieure.

Le ministre de l'Aménagement du territoire, des collectivités territoriales et de la ruralité a rappelé qu'il y a une forte attente des acteurs. Le réseau rural a besoin d'être force de proposition ; il doit être un forum de réflexions et de discussions. Il ne faut pas que le réseau se replie sur lui-même.

Il est important que les régions se rapprochent des référents ruralité en régions. Il faut que le réseau ait cette ambition et soit force de proposition.

Il informe, par ailleurs, qu'il s'agit de sa dernière participation. Il sera remplacé par Jean-Luc

Combe au poste de directeur du développement des capacités des territoires ; sa prise de fonctions est fixée le 18 juillet prochain. Un nouveau commissaire général est également nommé (Information post-AG : il s'agit de Jean-Michel Thornary, nommé, sur proposition du Premier ministre, lors du Conseil des ministres du 30 juin 2016).

Introduction de Pascal Gruselle, ARF

Pascal Gruselle est ravi de se retrouver un an et demi après le séminaire de lancement en 2014. Il est conscient que côté régions la situation est variable et les choses sont en train de se mettre en place suite aux fusions et aux dernières élections. Les choses sont en train d'avancer. Les organigrammes seront en place en septembre prochain. Le message sur l'implication des régions au réseau rural sera relayé aux régions.

2. Instances de gouvernance : élections 2016

Séquence présentée par Pierre Schwartz et Eric Demmerlé, MAAF

Cf. Diaporama → diapo 5 à 13

Le fonctionnement du réseau est une fusée à plusieurs étages¹.

L'**assemblée générale** (AG) est le lieu où l'on arrête les orientations du réseau. C'est donc la parole des acteurs qui compte pour définir les orientations du réseau. C'est le lieu où prend forme le partenariat. Conformément au règlement communautaire, elle comprend l'ensemble des membres du réseau rural organisés en collèges, soit environ 200 membres; elle associe l'ensemble des organismes publics, partenaires économiques et sociaux et la société civile. La dernière réunion de l'assemblée a eu lieu en novembre 2014.

Le **comité du réseau rural** (CRR) est une instance plus resserrée ; il est constitué des représentants issus de l'AG qui se réunissent plus fréquemment ; la fonction du CRR est plus opérationnelle ; il assure le suivi et la vérification que les actions mises en œuvre sont cohérentes avec les orientations données par l'AG.

Le **comité de suivi** est une instance partagée ; c'est le suivi, au sens communautaire, du PSRRN.

Le **comité exécutif** (ComEx) rassemble les copilotes ainsi que l'Agence de Service et de Paiement au titre de sa fonction d'Organisme Payeur du FEADER.

Les **3 comités consultatifs** (suivi-évaluation, LEADER et PEI) discutent et décident des programmes d'actions.

Chaque structures membres de l'AG sont réparties en collège et peuvent voter. Chaque structure avait une voix. Les élections se sont déroulées du 24 au 27 juin.

Les modalités des élections des représentants au CRR² ont été précisées suite à la consultation par sondage des membres de ce dernier, réalisée du 9 au 25 mai 2016 :

¹ Les instances de gouvernance du réseau rural sont décrites dans le document « Gouvernance du Réseau rural national 2014-2020 » disponible sur le site internet : http://www.reseaurural.fr/files/note_sur_la_gouvernance_rrn_2014-2020_0.pdf

- Mandat pour la durée de la programmation 2014-2020
- Elections portant uniquement sur les sièges vacants
- Vote électronique

Les sièges à pouvoir sont rappelés ainsi que les candidatures³.

Le taux de participation aux élections est de 24%. Il est rappelé que le réseau a besoin de la participation de tous pour fonctionner.

Les résultats des élections et l'annonce des structures élues sont annoncés et la composition du nouveau CRR est distribuée en séance⁴.

Les structures élues sont :

- ✓ **Collège 2 :**
 - ACCR : Association des Centres Culturels de Rencontre
 - FNE : France Nature Environnement
- ✓ **Collège 3 :**
 - ADRETS : Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services
 - CNFR : Confédération Nationale des Foyers Ruraux
- ✓ **Collège 4 :**
 - CDC : Caisse des Dépôts et Consignations
 - UNADEL : Union Nationale des Acteurs et des structures du Développement Local
- ✓ **Collège 6 :**
 - CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

M. Thevenin du CIRAD demande des précisions sur la composition de l'AG : il s'agit bien des structures ayant signée la charte. Quelles sont les personnes destinataires du bulletin électronique dans les structures et plus particulièrement pour le CIRAD ? Le cas échéant cela peut expliquer l'abstention.

M. Demmerlé répond en indiquant la liste des structures membres de l'AG a distribuée avec le dossier participant ; la liste est également consultable sur le site internet⁵. Sur la question du bulletin de vote une réponse précise sera donnée post-AG.

M. Gruselle précise que le collège n° 7 des régions n'est pas à jour. De nouvelles régions représentantes seront désignées.

² Les modalités d'organisation des élections sont disponibles sur le site internet : http://www.reseaurural.fr/files/modalites_dorganisation_des_elections_ag_rrn_vf.pdf

³ Le cahier des candidatures est disponible sur le site internet : http://www.reseaurural.fr/files/cahier_des_candidatures_ag_rrn2016.pdf

⁴ La nouvelle composition du CRR est disponible sur le site internet : http://www.reseaurural.fr/files/2016_resultats_elections_crv2.pdf

⁵ Liste des structures membres de l'AG : http://www.reseaurural.fr/files/membres_ag_rrn_-v2016-06-27.pdf

3. Retour sur les PDR de la programmation 2014-2020 : présentation de l'observatoire du développement rural (ODR)

Séquence présentée par Cédric Gendre, Nicolas Ledoux et Claire Raymond

Cf. Diaporama → diapo 15 à 23

3.1. Présentation de l'ODR⁶

Le projet de plateforme a démarré en 2004 durant la programmation européenne 2000-2006 où les besoins suivants ont émergé : mettre en cohérence des données par la géographie et permettre le stockage mais aussi le calcul d'indicateurs.

En 2009, l'unité ODR est créée à l'INRA.

En 2015, l'ODR est rattaché au réseau rural national.

L'ODR a d'autres partenariats notamment avec :

- ✓ la Mutualité Sociale Agricole (MSA), pour l'observatoire de l'emploi agricole et rural,
- ✓ l'Institut National de la qualité (INAO) pour l'observatoire des signes officiels de qualité,
- ✓ le Réseau du Système Agricole qui consiste en des travaux de modélisation des systèmes agricoles sur la base du Registre Parcellaire Géographique (RPG) en lien avec l'Institut de l'information Géographique et forestière (IGN).

3.2. Les caractéristiques de mise en œuvre des PDR

2013 : publication du règlement de développement rural 2014-2020

2014-2015 : négociation du cadre national puis validation des PDR fin 2015

La mise en œuvre du programme débute réellement en décembre 2015.

L'outil d'évaluation se simplifie et se complexifie. Le RDR 2014-2020 introduit un nouvel instrument : le cadre de performance. Pour construire ce cadre, il convient de produire des indicateurs UE répondant aux objectifs prioritaires. Il peut y avoir plusieurs domaines prioritaires par type d'opération. L'objectif est de vérifier des résultats par rapport à des cibles définies dans les programmes ; c'est de la « performance immédiate ».

Le processus de construction des indicateurs s'effectue en même temps que la mise en œuvre des programmes. Les services instructeurs doivent être en mesure de définir pour chaque projet le domaine prioritaire auquel il se rattache.

Les autorités de gestion des Programmes de Développement Rural ont une obligation de résultat qui se traduit par la réserve de performance.

⁶ Plus d'information sur l'ODR : <http://www.toulouse.inra.fr/Le-centre-Les-recherches/unites-de-recherche/L-Observatoire-du-Developpement-Rural-ODR/%28key%29/11>

3.3. Travaux de synthèse des PDR

Depuis 1 an, l'ODR effectue un travail de synthèse des PDR. Ce travail consiste en l'harmonisation des termes, la création de cartes et d'indicateurs. Le produit fini est la conception de fiche synthétique par région.

3.4. Présentation des 4 études à venir lancées par le réseau rural national

Séquence présentée par Arnaud Marty, CGET

Arnaud Marty du CGET présente les 4 études en cours ou qui vont être lancées dans le cadre du réseau rural national :

- ✓ L'analyse de la mise en œuvre des 20 mesures du FEADER. Il s'agit de conduire une analyse des mesures mais également de réaliser une consolidation des PDR au niveau national et une lecture facilitée des 6 priorités pour nourrir la réflexion post 2020. Cette étude proposera des illustrations et des exemples concrets de projets ;
- ✓ Etude sur une approche globale sur la mise en œuvre des fonds européens aux territoires ruraux sous l'angle notamment du FEADER et du FEDER ;
- ✓ L'étude sur les stratégies de développement local LEADER : vision synthétiques des stratégies de développement mises en place par les GAL et des thématiques de travail ;
- ✓ L'étude PEI : quelle place pour les stratégies d'innovation dans les régions ?

M. Doré représentant de France Cluster chef de file d'un projet « MCDR » s'interroge sur les possibilités, dans le cadre des études citées, d'identifier les mesures qui permettent la diversification de l'activité en milieu rural en dehors de l'agriculture ?

M. Demmerlé du MAAF précise que l'étude sur les 20 mesures est conçue pour une première approche du FEADER. En revanche avec l'ODR et la collaboration des RRR, il est possible de faire des passerelles ; c'est le travail qui va être présenté plus tard. Les porteurs de projets MCDR doivent permettre de susciter des réflexions et faire remonter des propositions de rédaction de proposition pour faire évoluer les PDR par rapport aux besoins des acteurs.

M. Schwartz du MAAF complète en indiquant que sur la question du lien urbain-rural, la mesure coopération peut être mobilisée dans ce cadre. De même que les projets sur la gouvernance locale.

M. Michaux de la Région Normandie informe que la Normandie compte 17 GAL LEADER + 2 GAL FEAMP. Ces deux derniers ont été intégrés au réseau rural régional. Est-ce qu'il est prévu au niveau national de créer des passerelles avec le DLAL FEAMP, notamment dans le cadre de l'étude LEADER.

M. Demmerlé du MAAF rappelle que le réseau est lieu de rencontre donc pas d'objection à l'intégration des GAL FEAMP dans le réseau rural.

Mme Allali du MAAF complète en indiquant qu'il est déjà prévu, dans le cadre du comité consultatif LEADER, la participation d'un Groupe FEAMP ainsi que la DPMA, afin de faire le lien entre les différentes approches DLAL.

M. Champetier du réseau européen de développement rural confirme cette direction. L'approche locale dans la politique de la pêche est une révolution. Dans le cadre de la démarche multi fonds, c'est tout à fait pertinent. Il y aura peut-être des exemples de coopération également.

M. Marty du CGET rappelle également que le CGET, en tant qu'autorité de coordination inter fonds, a mis en place un groupe de travail informel sur la dimension intégrée du DLAL; il est possible de croiser les approches sur les thèmes et les modalités de mise en œuvre du DLAL sur l'ensemble des fonds.

Mme Galibert de la Fédération nationale des communes forestières souhaite avoir des informations complémentaires sur l'analyse des 20 mesures : quels sont les destinataires de cette étude ? L'analyse sert-elle uniquement les autorités de gestion ? Est-ce que cette analyse pourra servir aux bénéficiaires directement ?

M. Demmerlé répond que l'étude vise le grand public et les bénéficiaires potentiels ; l'étude vise à une première vulgarisation pour faciliter les prises de contact entre porteurs de projet et autorités administratives ; il s'agit d'une première approche du FEADER. Des focus thématiques pourront suivre dans le cadre des travaux d'animation du réseau.

4. Bilan des orientations du réseau national

4.1 Bilan des travaux réalisés par le réseau national

Séquence présentée par Eric Demmerlé, MAAF

Cf. Diaporama → diapo 25 à 26

M. Demmerlé présente le bilan des travaux réalisés depuis la dernière assemblée générale en novembre 2014 :

- ✓ Installation des organes de gouvernance,
- ✓ Démarrage des travaux thématiques :
 - lancement d'un appel à projet en 2015 et
 - 2 évènements marquants :
 - Un séminaire « agroforesterie » en décembre 2015,
 - Une agora «rencontre des réseaux ruraux régionaux et des porteurs de projet MCDR » en avril 2016
- ✓ Installation des outils de communication : élaborés à l'issu du plan de communication : charte graphique, campagne photo, plaquette du réseau, site internet, revue, lettre...
- ✓ Conventonnement entre l'Autorité de Gestion du PSRNN et l'organisme Payeur, signature des conventions financières, convention d'assistance technique avec l'ASP pour la mise en œuvre des actions du réseau national
- ✓ Nécessaire de gestion des dossiers d'aide : formulaire, procédure de gestion et de contrôle.

4.2 Réseau LEADER

Séquence présentée par Hanane Allali, MAAF

Cf. Diaporama → diapo 27

Le comité consultatif LEADER est installé depuis 2014 ; Il s'est réuni à deux reprises en 2015 et 2016. L'objectif de ce comité est d'identifier des actions et faire des propositions au CRR pour :

- ✓ Accompagner les Autorités de Gestion,
- ✓ Permettre aux GAL de collaborer
- ✓ Favoriser la mise en réseau des GAL.

A ce jour, 380 GAL ont été sélectionnés en France. Les thématiques qui ressortent sont le lien urbain rural et la gouvernance alimentaire.

Des travaux ont été conduits et sont à mettre en lumière :

- ✓ Etude LEADER France financée par le CASDAR (fonds MAAF) : 24 fiches détaillées et 20 fiches simples. Traduites en anglais.
- ✓ Etude coopération réalisée sur la programmation 2007 / 2013.

Le prochain évènement LEADER sera le séminaire national coopération qui devrait se tenir fin novembre 2016. Deux journées de rencontre nationale sur le bilan 2007-2013 et les perspectives sur la programmation actuelle.

4.3 Réseau Partenariat européen pour l'Innovation (PEI)

Séquence présentée par Pascale Riccoboni, MAAF

Cf. Diaporama → diapo 28 à 29

Les échanges en comité consultatifs ont fait ressortir les attentes suivantes pour le réseau PEI : plus d'assistance, plus de régional, plus d'Europe et favoriser les interactions.

Le plan d'actions PEI identifie les actions clés suivantes :

- ✓ Equipe nationale d'experts pour aider les Autorités de gestion à sélectionner les Groupes Opérationnels (GO),
- ✓ Formation : comment monter un dossier, le guide de soutien,
- ✓ Information : mise en ligne des appels à projets régionaux, tableaux de bord des GO sélectionnés, traduction des « factsheet » et des brochures du « service point », séminaire PEI du 30 juin matin.

4.4 Réseau Suivi-Evaluation

Séquence présentée par Marc Longhi, MAAF

Cf. Diaporama → diapo 30

Le comité consultatif évaluation travaille sur une problématique centrale : l'accompagnement des Autorités de gestion sur le suivi-évaluation. Cet accompagnement se traduit

principalement par les travaux qui sont conduits depuis 2013 en lien avec l'ODR et à un appui à la lecture des textes réglementaires sur le sujet.

3 chantiers sont en cours :

- ✓ Etude pour appuyer les AG pour réaliser leur rapport d'évaluation renforcé à rendre en 2017. Il s'agit d'un premier retour sur les résultats des programmes accompagnés de questions évaluatives se basant sur un ensemble réglementaire très complet : L'étude s'achève en juillet prochain avec le dernier copil qui aura lieu le 5 juillet.
- ✓ Coopération avec le help desk européen d'évaluation du développement rural⁷ sur l'évaluation des GAL LEADER. Il y a une problématique spécifique à LEADER sur l'évaluation ;
- ✓ Formations :
 - 11 sessions de formation ont été mises en place en 2014-2015 à l'attention des autorités de gestion. L'ensemble des régions ont bénéficiés de ces formations et ont réalisé dans certaines une démultiplication ;
 - Formation à venir : Comment monter un dossier LEADER, formation en ligne, didacticiel, avec l'appui de l'Infoma⁸ ; ces travaux commencent début juillet. Des autorités de gestion ainsi que des structures têtes de réseau national participent à ce projet.

4.5 Réseaux Ruraux Régionaux (RRR)

Séquence présentée par Joëlle Silberstein, MAAF

Cf. Diaporama → diapo 31

Les travaux avec les RRR ont démarré dès la fin 2014. Les réunions ont lieu 3 à 4 fois par an. L'objectif de ces réunions est de se connaître et d'échanger sur des thèmes choisis par les réseaux régionaux. L'agora évoquée précédemment en est un exemple. La mobilisation des RRR s'est affaiblie en raison de la décentralisation, des élections et de la fusion des régions.

Un carnet des RRR⁹ a été réalisé. Il contient un résumé des PDR avec la répartition des montants par mesure et les contacts.

4.6 Echange avec le Contact point de l'ENRD¹⁰

Séquence présentée par Joëlle Silberstein, MAAF et Yves Champetier, ENRD

Cf. Diaporama → diapo 32

Les échanges avec le contact point de l'ENRD s'effectuent autour de réunions de travail sur les thématiques UE. Ces thématiques sont en lien avec les thèmes de travail choisis par le réseau rural français.

⁷ Pour en savoir plus sur le help desk : <https://enrd.ec.europa.eu/fr/evaluation/evaluation-expert-network>

⁸ INFOMA : Institut National de Formation des Personnels du Ministère de l'Agriculture

⁹ Carnet des RRR : <http://www.reseaurural.fr/le-reseau/reseaux-ruraux-regionaux>

¹⁰ Site ENRD : <https://enrd.ec.europa.eu/fr>

Des nouveaux thèmes vont être identifiés par le contact point : changement démographique, renouvellement des générations et le poids de l'immigration/réfugiés.

4.7 Appel à projet 2015 : « Mobilisation collective pour le développement rural » (MCDR)

Séquence présentée par Anne-Kristen Lucbert et Eric Demmerlé, MAAF, Claire Raymond, ODR

Cf. Diaporama → diapo 33 à 44

16 projets ont été retenus. Le cahier des projets MCDR a été transmis dans le dossier du participant¹¹. La mise en œuvre des projets s'étale sur plus 3 ans. Ils se termineront mi-2018.

L'appel à projet était structuré autour de 5 thèmes :

- ✓ Agro-écologie
- ✓ Economie sociale et solidaire
- ✓ Gouvernance alimentaire locale
- ✓ Lien urbain-rural
- ✓ Economie circulaire

La présentation des projets MCDR est mise en perspective avec les programmes régionaux afin d'identifier les mesures qui soutiennent chacune des thématiques.

M. Doré représentant la structure France Cluster interpelle les pilotes du réseau sur les difficultés de mise en œuvre des projets :

- ✓ Pas d'engagement financier pluriannuel de l'Etat ; les délais d'approbation des engagements annuels doivent être plus rapides ;
- ✓ Les engagements financiers de l'Etat ne sont pas tenus et diminuent ; par conséquent la part d'autofinancement des porteurs de projet augmente ; elle est passé de 27 % pour la première année de mise en œuvre du projet à 35% pour 2016 ;
- ✓ Indicateurs de résultats à renseigner trop complexes.

M. Doré termine son intervention en demandant un versement rapide des subventions pour la première année de mise en œuvre du projet et conclue en indiquant que l'ensemble de ces règles de gestion favorise le portage des projets par des grosses structures.

M. Schwartz répond que la situation financière *de l'Etat* est connue et a été évoquée dès le mois de mars avec les porteurs de projet. La contrepartie publique nationale MAAF et du CGET qui financent ces projets ont été déclarées non soutenables. Le maintien de ces contreparties est compliqué. Il faut trouver d'autres contreparties nationales, notamment sur des financements CASDAR ; sur ce point le MAAF expertise cette possibilité et vérifie dans quelle mesure ce fond national pourrait servir de contrepartie au FEADER. Sur les engagements pluriannuels, il assure que l'Etat accompagnera les porteurs de projets, en

¹¹ Cahier des projets MCDR 2015 : <http://www.reseaurural.fr/Projets/MCDR>

revanche, il n'y a pas d'engagement possible sur les montants financiers. Sur la question des grosses structures, il assure qu'il n'y a pas de volonté de favoriser certaines structures plutôt que d'autres. Sur les paiements plus précoces cela dépend du dépôt des demandes de paiement par les porteurs de projets. La balle est dans les deux camps. Il précise également que la mise ne place des outils prend du temps en phase de démarrage.

M. Horgues-Débat de l'ADRETS alerte sur le fait que plusieurs structures n'ont pas été informées de l'appel à projet ainsi que des projets retenus. Il est important que l'information du réseau soit en ordre de marche et qu'il n'y ait pas dysfonctionnement de l'information. Par ailleurs, dans le cadre de cette assemblée, l'ADRETS souhaite parler du contenu et non des problèmes de gestion.

M. Rossi de Familles Rurales s'accorde sur les propos de l'ADRETS. Les membres de l'AG découvrent les activités présentées du réseau. Le réseau existe depuis plusieurs années et cette rupture entre les deux programmations constitue une surprise ; le réseau doit s'inscrire dans une continuité. Enfin, il est dommageable que les thématiques de l'économie sociale et solidaire ainsi que les autres thématiques sur les services notamment, s'inscrivent essentiellement dans le volet agricole, dans un champ très restrictif.

Mme Lips du Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (ESS) rejoint les propos. L'ESS est bien adapté au développement rural et les réponses qu'elle peut apporter est en phase avec les besoins des acteurs. Comment est-il possible d'intervenir pour que l'acceptation de l'ESS soit plus large ? Le lien avec la population rurale non agricole est important.

M. Champetier du réseau rural européen confirme que ces thématiques sont intéressantes. Cependant sur le champ de l'ESS il manque un aspect : celui de « l'invention » générée par l'initiative privée lorsque l'initiative publique est défailante.

M. Demmerlé du MAAF répond que la « rupture du réseau » s'explique par le changement de programmation caractérisé par la décentralisation du FEADER en région. La phase de latence depuis 2014 s'explique par le besoin d'évolution du réseau.

5. Les axes de travail du réseau

5.1 Restitution des forums du séminaire

Séquence présentée par Chantal Meyer (Cabinet Rouge Vif Territoire)

Cf. Diaporama → diapo 46 à 50

Lors du séminaire national du réseau rural qui s'est déroulé le 29 juin au palais des congrès de Versailles, deux forums ont été organisés sur la transition des territoires ruraux pour les acteurs ruraux (Forum 1 : La transition environnementale : un potentiel d'innovation ; Forum 2 : La cohésion sociale et économique, une dimension essentielle). A partir de témoignages de différents intervenants, complétés d'interventions de la salle, chacun des forums vise une mise en débat de sa problématique et l'esquisse de pistes de réflexions-innovations. Les impacts des réformes territoriales et les enjeux de coopération entre acteurs et entre

territoires sont pris en compte comme éléments de contexte pour chacun des forums. Suite à une courte présentation de projets, les questions structurantes des forums sont :

1. Quels succès et freins identifiés pour accompagner les transitions des territoires ruraux ?
2. Comment mieux mobiliser le réseau pour valoriser des projets et encourager les actions de coopération ?
3. Quels facteurs de réussite et potentiels d'innovation transférables grâce au réseau rural ?

5.2 Les axes de travail du réseau

Séquence interactive, animée par Sylvie Le Calvez (l'acteur rural) et Chantal Meyer (Cabinet Rouge Vif Territoire). Les participants sont invités à faire leur proposition de travail sur des post-it sur les thèmes et les outils du réseau.

M. Schwartz présente la séquence. Il s'agit d'un moment participatif. Le réseau est un outil au carrefour des régions. L'objectif de cette séquence est d'identifier les axes de travail du réseau et élaborer le plan d'actions 2017 : faut-il approfondir les thèmes 2014 ou isoler de nouvelles thématiques : les sols, le climat, les thèmes identifiés au niveau européen... ? Quels sont les outils attendus ? L'AG est un lieu d'expression.

→ 32 contributions ont été faites sur les thématiques de travail.

→ 47 contributions ont été faites sur les outils et la méthodologie.

Economie sociale et solidaire

- ✓ Elargir le thème aux besoins des habitants des zones rurales hors agriculteurs : services, mobilité, lien social et intergénérationnel, innovation sociale ;
- ✓ Prendre en compte l'ESS dans les autres thématiques, notamment : l'économie circulaire, lien urbain/rural, gouvernance alimentaire locale, pour lesquelles elle a des réponses particulièrement adaptées et collectives ;
- ✓ Mobiliser les chambres régionales ESS, notamment en matière d'information des acteurs ESS sur les actions des RR régionaux et la mobilisation des réseaux d'acteurs ESS ;
- ✓ Transitions démographiques dans l'ESS ;
- ✓ Accueil des populations et lien social, rôle des associations ;
- ✓ Emploi partagé ;
- ✓ Echanger sur les méthodes pour associer les populations (participation) ;
- ✓ Services à la population via l'ESS ;
- ✓ ESS : focus jeunesse ; focus lien intergénérationnel ;
- ✓ Inter-réseau ESS hors agriculture sur l'innovation ;
- ✓ Nouveaux emplois, mode de vie, pluriactivité, parcours de vie ;
- ✓ Travailler avec l'ENRD sur le renouvellement des générations dans les campagnes pour avoir un éclairage européen ;
- ✓ Liens intergénérationnels et prise en compte du vieillissement de la population notamment dans le domaine de la santé et l'accompagnement des longues maladies
- ✓ Services à la population, maisons de services au public ;
- ✓ Enfance-famille ;

- ✓ Evoquer la question des familles et leurs besoins spécifiques en milieu rural ;
- ✓ Pauvreté, précarité en milieu rural, inter-fonds, lien avec le FSE : inclusion sociale, insertion ;
- ✓ Silver économie¹² ;
- ✓ La vie quotidienne des habitants : nouveaux besoins, nouvelles pratiques ;

Économie circulaire

- ✓ Modernité rurale : numérique dans l'économie, maîtrise de l'énergie/habitat, mobilité, valorisation des particularités locales ;
- ✓ Prévoir un AAP sur les monnaies complémentaires locales au service du rural (économie circulaire) ;
- ✓ Encourager le développement de la filière bois au service du bâtiment, à l'exemple du chanvre en Gâtinais ;
- ✓ Filières agricoles dans le développement local ;
- ✓ Les dynamiques territoriales d'accompagnement des porteurs de projet dans le cadre de stratégies locales ;
- ✓ Valeur ajoutée et emploi en milieu rural : favoriser la circulation locale de la valeur et l'ancrage de l'emploi ;
- ✓ Conserver les thématiques des MCDR, mais les préciser : ex : économie circulaire en privilégiant les projets répondant aux enjeux climat ; agro-écologie : aspects liés au sol (4 pour 1000) ;

Lien urbain-rural

- ✓ Organisation de l'espace, consommation d'espaces ;
- ✓ Mobilités/transports ;
- ✓ SMART city/ SMART rural ;
- ✓ Itinérance pour les territoires les plus isolés ;

Gouvernance alimentaire locale

- ✓ Accompagner les petits agro-transformateurs, valorisation commerciale des produits locaux ;
- ✓ Lier les projets de gouvernance alimentaire locale aux futurs projets alimentaires territoriaux ;

Agro-écologie

- ✓ Condition du développement de l'agriculture de conservation des sols (semi-direct sans travail du sol) ;
- ✓ Conserver les thématiques des MCDR, mais les préciser : ex : économie circulaire en privilégiant les projets répondant aux enjeux climat ; agro-écologie : aspects liés au sol (4 pour 1000) ;

¹² En savoir plus sur la Silver économie : <http://www.silvereco.fr/silver-economy>

Outils de communication externe

- ✓ Des outils (lesquels ?) pour "vendre" le réseau rural à nos élus ;
- ✓ Supports de communication type « goodies » ou objets publicitaires à diffuser en région (mutualisation des coûts) ;
- ✓ Acheter des encarts dans les journaux pour publiciser concrètement les projets MCDR (exemple d'un projet comme L'atelier paysan) ;

Outils de communication interne / Modalités d'animation du RRN

- ✓ Annuaire des GAL et de leurs thématiques pour faciliter la coopération ;
- ✓ Utilisation de l'outil "périscope" ;
- ✓ Conférences « webinar » ;
- ✓ Conférence visio en streaming pour les échanges du réseau rural ;
- ✓ Forum Internet "agora" => logique de réseau social (pas que du descendant) ;
- ✓ Organiser des événements moins descendants et plus participatifs ;
- ✓ Kit de lancement RR régional ;
- ✓ Accompagner la mise en place des réseaux ruraux régionaux ;
- ✓ Pour renforcer le réseau rural national : en interne, travailler autrement avec les membres, collègues, comités : des échanges fluides pour lesquels chacun a reçu les informations, questions à débattre ; adopter une démarche plus ascendante et non pas un fonctionnement de « grand messe » : place à la construction en intégrant et en donnant la parole et une place aux experts qui sont actifs dans leur territoire, qui fonctionnent en réseau (c'est cela aussi la capitalisation des bonnes pratiques) ;
- ✓ Mail pour avertir des parutions d'AAP en région notamment ;
- ✓ Avant de nouvelles thématiques, des projets vraiment multi-partenariaux concernant plusieurs, voire tous les collègues du RRN ;

Formation

- ✓ FOAD pour les ruraux ;
- ✓ Monter des formations autour de projets européens en lien avec les thèmes prioritaires : ex : que fait l'Écosse en matière d'économie circulaire ;
- ✓ Prévoir le financement de voyages d'étude ;
- ✓ Prévoir des formations ;

Capitalisation / valorisation

- ✓ Envisager des actions de transfert entre porteurs de projet MCDR et territoires/valoriser et diffuser les résultats ;
- ✓ Capitaliser sur les travaux en cours de réalisation sur l'agro-écologie au niveau national et européen ;
- ✓ Donner plus d'information sur ce qui est fait dans les différents secteurs : MCDR, PEI, GO, faire le lien entre tous ;
- ✓ Outils informatiques pour partage et diffusion des actions locales ;
- ✓ Capitaliser les initiatives d'itinérances et de polyvalence (ESS) ;
- ✓ Favoriser les échanges et la mise en valeur de projets sur le site Internet du RRF ;
- ✓ Groupes d'échange d'expérience ;
- ✓ Base de données pour la coopération, thèmes (liste fermée), objectifs (mots clés),

territoire français, territoire européen, ... (autre critère), outil performant permettant de faire une recherche croisée avec 1, 2 ou 3 critères ;

- ✓ Base de données qui permettrait aux porteurs de projet de trouver de nouveaux partenaires ;

Simplification / Gestion financière

- ✓ Simplification administrative ;
- ✓ Simplifications pour les porteurs de projet, pas seulement pour les gestionnaires de projet ;
- ✓ Régler les « derniers » problèmes de mise en œuvre du FEADER ;
- ✓ Moins de financiero-technocratie, plus de confiance dans la société civile sur les territoires ;
- ✓ Assouplir la mise en œuvre LEADER afin de libérer la créativité des GAL ;
- ✓ Plate-forme de mobilisation des financements locaux (CT) ;
- ✓ Financement participatif des projets locaux ;

Autres acteurs à mobiliser

- ✓ Liens avec l'enseignement agricole et supérieur ;
- ✓ Entreprises citoyennes, pouvoirs publics, associations... Quelles organisations hybrides pour apporter des services à la population ?

Innovation

- ✓ Bouquets d'innovations éprouvées dans les précédentes programmations ;
- ✓ Evaluation des innovations ;
- ✓ Capitalisation des innovations sociales ESS citoyennes et services ;
- ✓ Outils numériques, nouveaux outils, observatoires innovants ;
- ✓ Mutualisation de moyens et de compétences pour l'innovation rurale ;

Stratégie de développement territorial / LEADER

- ✓ Mise en réseau et capitalisation de la place du numérique dans le développement local rural (économie, services) ;
- ✓ Valeur ajoutée de l'approche DLAL/LEADER ;
- ✓ Comment impliquer les nouveaux EPCI dans les stratégies locales des GAL ?
- ✓ Nouvelles compétences, nouveaux dispositifs d'aide aux porteurs de projets (notamment privés) ;

M. Peltre (RED) souhaite savoir comment le réseau rural français a gardé des liens privilégiés avec les autres réseaux UE qui ont été créés lors de l'évaluation *ex-ante* (Italie, Allemagne...)? Des partenariats se sont-ils mis en place ? Quelles sont les suites du projet porté par ADECIA ? Ce travail se poursuit-il et existe-t-il un groupe de travail au niveau de l'UE avec des pays notamment qui ont des programmes régionaux ?

Mme Silberstein du MAAF précise que le projet ADECIA a donné lieu à des fiches de synthèse pour la mise en œuvre d'action dans le cas de pays décentralisés. Ce groupe de travail européen se poursuit pour les pays régionalisés.

M. Horgues-Débat de l'ADRETS demande s'il est possible d'imaginer des thèmes transversaux comme le numérique et la mutualisation-capitalisation qui sont transverses à plusieurs thèmes.

M. Monnet de l'Inpact intervient sur le thème des monnaies complémentaires locales qui prennent de plus en plus de place. Ce serait intéressant de faire une expérimentation en agriculture sur une relocalisation des achats dans les fermes. Par exemple, le cas des artisans boulangers qui s'installent sans aide ; avec les monnaies complémentaires locales, cela aurait un effet d'entraînement.

M. Cheurfa-Molinier de la structure Service de remplacement France souhaite faire un outil qu'il est possible de mettre en place à bas coût, notamment pour tout ce qui touche à la communication (exemple des conférences webinaires).

M. Peltre intervient également sur la problématique globale du financement des projets dans les territoires qui restent cloisonnés. Il faut aller chercher les bonnes pratiques. Il existe de nombreux programmes au niveau européen : exemple du Partenariat européen pour l'innovation Smart cities¹³, les campagnes doivent s'emparer de ces outils.

Les régions présentes dans la salle sont interpellées pour évoquer les travaux en cours afin de nourrir la réflexion pour l'élaboration des axes de travail du réseau national.

Mme Piriou de la Collectivité de Martinique explique la région a du mal à mettre en œuvre les actions. Il n'y a pas de thèmes de travail prioritaires dans l'immédiat mais les travaux sont essentiellement consacrés au PEI et à la mise en réseau des accompagnateurs des porteurs de projets FEADER.

M. Michaux de la Région Normandie expose que la mise en place du réseau est en cours. Les travaux s'orientent autour de l'accompagnement des GAL LEADER et du lien urbain – rural.

M. Poveda de la DAAF Mayotte indique que la mise en œuvre concrète a débuté en 2016 avec le séminaire de lancement qui s'est déroulé en avril dernier. Des actions ont d'ores et

¹³ Pour en savoir plus sur le Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI) sur les Smart Cities and Communities : http://ec.europa.eu/eip/smartcities/about-partnership/what-is-it/index_en.htm

déjà été conduites par le lycée agricole de Mayotte autour de la communication sur le programme et l'accompagnement des projets de coopération.

6. Conclusion et agenda

Séquence présentée par Pierre Schwartz et Eric Demmerlé, MAAF, Arnaud Marty, CGET, Pascal Gruselle, ARF

Cf. Diaporama → diapo 54

M. Demmerlé du MAAF synthétise la séquence interactive. L'enjeu sera de faire savoir et de communiquer davantage aux membres du réseau sur les projets et les travaux conduits au niveau national. La question des outils pour mieux communiquer sera également au cœur des réflexions.

M. Marty du GCET remarque que la participation et la mobilisation des membres est difficile et sera un enjeu. L'objectif sera de pousser à une participation locale et des régions plus importantes. Il est important que les membres du réseau partagent un cap et des objectifs communs.

M. Gruselle de l'ARF remercie l'ensemble des participants pour ces deux jours, et souligne la qualité des travaux. Le message concernant la mobilisation des RRR sera relayé. L'ARF reste mobilisée au cours des prochains mois.

M. Schwartz du MAAF remercie des contributions très riches. Les pilotes vont retravailler sur les éléments communiqués par l'assemblée afin de proposer des axes de travail. L'agenda du deuxième semestre 2016 est présenté :

- ✓ Comité de suivi : Septembre
- ✓ Séminaire coopération LEADER accolé avec un séminaire évaluation LEADER : fin novembre 2016
- ✓ Comités consultatifs : en amont du CRR à l'automne 2016
- ✓ Comité du réseau rural : en fin d'année 2016
- ✓ Réunion des RRR en décembre 2016
- ✓ Prochaine AG : 3ème trimestre 2017 certainement en région et sur une thématique.

Annexe : Liste et contact des participants

NOM	PRENOM	ORGANISME	Email
GOUGEON	Claire	ACEPP	claire.gougeon@acepp.asso.fr
HORGUES-DEBAT	Jean	ADRETS	adrets@adrets-asso.fr
REYNE	Sandrine	Agence de services et de paiement (ASP)	sandrine.reyne@asp-public.fr
SONRIER	Christelle	Agence de services et de paiement (ASP)	christelle.sonrier@asp-public.fr
GUICHAOUA	Adrien	Association de centres techniques agricoles (ACTA)	adrien.guichaoua@acta.asso.fr
GRUSELLE	Pascal	Association des Régions de France	pgruselle@arf-regions.org
LAVOYER	Séverin	Association française agroforesterie	severin.lavoyer@agroforesterie.fr
POUILLARD	Aurore	AVERTI	paul.renou@averti.fr
RENOU	Paul	AVERTI	paul.renou@averti.fr
CHAIGNEAU	Franck	Caisse des dépôts et des consignations	franck.chaigneau@caissedesdepots.fr
BARBIER	Max	CGET	max.barbier@cget.gouv.fr
MARTY	Arnaud	CGET	arnaud.marty@cget.gouv.fr
THEVENIN	Jean-Marc	CIRAD	jean-marc.thevenin@cirad.fr
SIMON	Pierre-Marie	Citoyens & Territoires du Grand Est- Cellule d'animation RR Lorrain	pmsimon@cpl.asso.fr
GIRY	Clotilde	CNPF	clotilde.giry@cnpf.fr
BERTON	Maité	Collectivité territoriale de Guyane	maita.berton@ctguyane.fr
BUZARE	Loïc	Collectivité territoriale de Guyane	loic.buzare@ctguyane.fr
PIRIOU	Gaëlle	Collectivité territoriale de Martinique	gaelle.piriou@ctm.mq
LIPS	Marie Martine	Conseil national des chambres régionales de l'ESS	presidente@cncres.org
BOUET	Pascale	Conseil départemental	p.bouet@deux-sevres.fr
MAUBERT	Angela	Conseil régional de Normandie	angela.maubert@normandie.fr
VINGLASSALON	Roselyne	Conseil régional de Guadeloupe	rvinglas@cr-guadeloupe.fr
BERVILLE	Didier	Conseil régional de Martinique	didierb971@yahoo.fr
MICHAUX	François-Marie	Conseil régional de Normandie	francois-marie.michaux@normandie.fr
LEDOS	Françoise	Coop de France	fledos@coopdefrance.coop
POVEDA	Kevin	DAAF	kevin.poveda@agriculture.gouv.fr
MESTRE	Paul-André	DRAAF	paul-andre.mestre@agriculture.gouv.fr
ALDEBERT	Michel	DRIAAF	michel.aldebert@agriculture.gouv.fr
ROSSI	Eric	Familles Rurales fédération nationale	eric.rossi@famillesrurales.org
GALIBERT	Anne	Fédération nationale des communes forestières	anne.galibert@communesforestieres.org
BAILLY	Marie-Laure	FNCUMA	marie-laure.bailly@cuma.fr
LECUYER	Charlotte	FNSafer	charlotte.lecuyer@safer.fr
PRIEUR	Daniel	FNSEA	laurence.leger.morin@fnsea.fr
DORE	Gwénaél	France Clusters	gwenael.dore@yahoo.fr
MONNET	Pierrick	InPACT	p.monnet@mrjc.org
GENDRE	Cédric	INRA	cedric.gendre@toulouse.inra.fr
LEDOUX	Nicolas	INRA	nicolas.ledoux@toulouse.inra.fr
RAYMOND	Claire	INRA	claire.raymond@toulouse.inra.fr

NOM	PRENOM	ORGANISME	Email
CALLOIS	Jean-marc	IRSTEA	jean-marc.callois@irstea.fr
CRESSON	Celine	ITAB	celine.cresson@itab.asso.fr
BOSQUE	Fabrice	ITERG	f.bosque@iterg.com
LE CALVEZ	Sylvie	L'Acteur Rural/Village	sylvie.lecalvez@wanadoo.fr
SINOIR	Nicolas	L'Atelier paysan	n.sinoir@latelierpaysan.org
CONSTANTIN	Annie	LEADER France - Fédération des GALs de France	LEADERfrance.ea@orange.fr
ARIBERT	Dominique	LPO	dominique.aribert@lpo.fr
CESBRON-JOUTEAU	Sylvie	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	sylvie.cesbron-jouteau@agriculture.gouv.fr
CHATRY	Arnaud	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	arnaud.chatry@agriculture.gouv.fr
CHIBON	Jean	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	jean.chibon@agriculture.gouv.fr
DEMMERLE	Eric	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	eric.demmerle@agriculture.gouv.fr
LUCBERT	Anne-Kristen	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	anne-kristen.lucbert@agriculture.gouv.fr
RICCOBONI	Pascale	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	pascale.riccoboni@agriculture.gouv.fr
SALGUES	Marianne	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	marianne.salgues@agriculture.gouv.fr
SCHWARTZ	Pierre	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	pierre.schwartz@agriculture.gouv.fr
SILBERSTEIN	Joëlle	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	joelle.silberstein@agriculture.gouv.fr
LONGHI	Marc	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	marc.longhi@agriculture.gouv.fr
HAMPARTZOUMIAN	Hélène	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	helene.hampartzoumian@agriculture.gouv.fr
METAYER	Marilyn	MIRAMAP	marilyn.metayer@miramap.org
BERGONSO	Maxime	Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC)	m.bergonso@mrjc.org
COUTAND	Simon	Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC)	simcoutand@hotmail.fr
GIRARD	Nathalie	MPF	Girard2g@orange.fr
PLAN	Odile	Or Gris / CVC	planodile@orange.fr
CHAMPETIER	Yves	Réseau européen de développement rural	yves.champetier@orange.fr
MEYER	Chantal	Rouge vif territoires	chantal.meyer@grouperougevif.fr
PELTRE	Gérard	Ruralité environnement développement	gerard.peltre@wanadoo.fr
CADET	Valerie	Secrétariat général des Hauts	valerie.cadet@sghauts.re
CHEURFAMOLINIER	Karim	SR FRANCE	kcheurfamolnier@servicederemplacement.fr
MAZERAND	Paul	Terres en villes	pmazerand@yahoo.fr
DELEPINE	François-Xavier	TRAME	fx.delepine@trame.org
STEMPIEN	Kristine	UNCCAS	kstempien@unccas.org
GIRAUD	Brigitte	Union nationale des CPIE	bgiraud@uncpie.org